



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 14/06/2023

Dossier complet le : 14/06/2023

N° d'enregistrement : F09323P0189

1 Intitulé du projet

Raccordement au réseau collectif de traitement des eaux usées communal situé sur le continent des rejets d'eaux usées du Restaurant La Guérite situé sur l'île Saint Marguerite.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SOCIETE HOTELIERE DE LA COTE D'AZUR

Raison sociale

LA GUERITE

N° SIRET

6 9 5 5 2 1 5 6 7 0 0 0 1 3

Type de société (SA, SCI...)

SARL

Représentant de la personne morale : Madame

Nom

BAROKAS

Monsieur

Prénom(s)

DAVID

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
24. Systèmes de collecte et de traitement des eaux résiduaires b) Systèmes d'assainissement situé dans un espace remarquable du littoral (L.121-23)	Raccordement au réseau collectif de traitement des eaux usées communal existant situé sur le continent via la station de refoulement existante des rejets d'eaux usées du Restaurant La Guérite.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les travaux sont des travaux de raccordement des rejets en eaux usées du restaurant La Guérite à la station d'épuration existante communale située sur le continent via la station de refoulement située de l'autre côté du Phare au niveau du chemin de la Batterie. Cela représente environ 600 ml. Ces travaux consisteront principalement à :

- La dépose des systèmes d'assainissement existant du restaurant La Guérite
- La réalisation d'une station de refoulement sur la parcelle du restaurant La Guérite
- Le raccordement au réseau collectif (station de refoulement existante pour rejet vers la station communale située sur le continent) via les escaliers et le sentier existant (environ 600 ml)

4.2 Objectifs du projet

Le restaurant La Guérite possède son propre système d'assainissement, cependant, malgré des travaux de mise en conformité réalisés courant 2022, les analyses des rejets du restaurant restent non conformes. Dans ce contexte, afin d'être conforme sur le long terme à la réglementation, SHCA projette un raccordement au réseau collectif communal via la station de refoulement existante située à proximité du port de l'île Sainte Marguerite permettant ainsi de garantir la pérennité de son restaurant "La Guérite" et de préserver le caractère remarquable de l'île et la qualité de son milieu marin.

L'objectif global du projet est de poursuivre et pérenniser les travaux de mise en conformité du traitement des eaux usées du restaurant La Guérite par son raccordement au réseau collectif communal existant sur le continent.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Dans un premier temps, le chantier sera installé et des zones de stockage et d'interdiction de piétinement seront délimitées. Des bâches acoustiques pourront être mises en place pour les travaux les plus bruyants afin de limiter la gêne occasionnée. Ces informations seront intégrés dans le PIC de l'entreprise désignée. De plus, le planning du chantier (durée prévue d'environ 3 mois) sera également discuté en concertation avec un écologue afin de déterminer, dans la mesure du possible, la période la plus propice aux travaux d'un point de vue environnemental. L'amenée et le replis du matériel se fera principalement par voie maritime, le matériel sera ainsi déposé dans la zone de stockage délimitée (stockage et bardage des tuyaux + évacuation des déblais).

Au vu du contexte et de la nature insulaire du site, seuls de petits engins peu bruyants seront utilisés afin de réaliser les tranchées permettant de faire passer les réseaux dans le sentier existant jusqu'au niveau du réseau d'assainissement collectif situé chemin de la Batterie où le raccordement sera fait au poste de refoulement.

Au vu du dénivelé pour l'atteindre, un poste de relevage sera installé sur la parcelle du restaurant la Guérite.

Le terrassement des tranchées se fera en masse en utilisant le matériaux du site. Un peu de sable de carrière sera également utilisé. La tranchée fera environ 50/60 cm de largeur max. C' est une canalisation en 100 mm.

La station d'assainissement actuelle sera démantelée et remplacée par une station de relevage.

Afin de respecter la sensibilité environnementale du site, une charte chantier vert sera rédigée et annexée au Dossier de Consultation des Entreprises permettant ainsi de rendre contractuelles les préconisations environnementales du chantier. Les engagements de cette charte seront surveillés par la mise en place d'un suivi environnemental du chantier via une visite de chantier réalisée de manière hebdomadaire à bimensuelle selon les phases du chantier.

De plus, un inventaire faune/flore terrestre 4 saisons est en cours de réalisation afin d'identifier les enjeux.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase exploitation le projet aura un impact positif sur l'environnement étant donné qu'il y aura plus de rejets non-conformes.

La note de calcul déterminant les rejets du restaurant La Guérite prévoit les caractéristiques suivantes:

- En jour de pointe 54 m³/j => 360 Équivalent Habitant
- En semaine de pointe 46,4 m³/j => 309 Équivalent Habitant
- En période normale 30,6 m³/j => 204 Équivalent Habitant

Le débit minimum estimé est de 20,7 m³/j.

Ainsi, le débit moyen de pointe est estimé à 10,5 m³/h sur la journée de pointe.

En phase exploitation, le projet n'aura aucun impact sur l'environnement hormis en cas de grosse maintenance ou de gros entretien du réseau. De plus, les produits ménagers utilisés seront écolabellisés.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis d'aménager accompagné d'un dossier d'examen au cas par cas et d'une évaluation Natura 2000 simplifiée.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Tracé du raccordement:	600 ml
Débit moyen de pointe estimé:	10,5 m3/j
Equivalent Habitant Hydraulique suivant le débit moyen horaire maximale	360 EH

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " E Lat. : ° ' " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

La station d'épuration communale de Cannes Aquaviva est située sur le continent, elle a été créée en 1991, elle ne subira aucune modification pour accueillir les rejets du Restaurant La Guérite.
Actuellement les rejets du Restaurant sont rejetés après traitement via une STEP qui sera démantelée et remplacée par une station de relevage afin de raccorder définitivement le Restaurant au réseau collectif situé sur le continent via la station de refoulement présente chemin de la Batterie.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II : 930012585 - Iles de Lerins ZNIEFF de type II marine : 93M000003 - Iles de Lerins
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en zone littorale et non en zone montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone couverte par un arrêté de protection de biotope n'est située dans ou à proximité du projet
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ile Sainte Marguerite à Cannes
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'île Sainte Marguerite est une réserve biologique dirigée par l'ONF: FR2300198 - Ile Sainte Marguerite (forêts de pin d'Alep et chêne vert). Il s'agit également d'un réservoir de biodiversité défini par le SRCE PACA

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'Agglomération Cannes Lerins - Ra - 16081 - 08 - A - 12/10/2020
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Protection au titre des abords d'un monument historique : notice n° PA00080696 - Le Fort Royal de l'Île Sainte Marguerite
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation n'est située dans ou à proximité du projet
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ville de Cannes est couverte par des PPR Incendies de forêt et PPR Inondations
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plans approuvés : PPR Incendies de forêt et PPR Inondations Plans prescrits : PPR Inondations 2
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas en site ou sol pollué
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'île est alimentée en eau potable directement par le continent via une conduite sous-marine
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun site inscrit n'est présent sur l'île Sainte Marguerite

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 Habitat : FR9301573 - Baie et Cap d'Antibes - Iles de Lerins. Cependant le projet se limite au sentier existant.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé: 93C06015 - Ile Sainte Marguerite et sa forêt au titre de la protection des sites et paysages

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucun prélèvement d'eau
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impliquera aucun drainage ou modification prévisible des masses d'eau
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie de la terre excavée permettant de laisser le passage pour les réseaux sera réutilisée au maximum pour le projet, l'excédent sera envoyé vers le centre de stockage des déchets adéquats selon la charte chantier vert rédigée pour le projet.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est déficitaire en matériaux lors des travaux, en effet du sable et du gravier non traité seront utilisés dans la tranchée en assise et en recouvrement de la conduite pour garantir son intégrité
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le sable et le gravier non traité utilisés seront issus d'une carrière locale. La terre végétale utilisée sera celle excavée sur place. Elle sera donc locale.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet a été étudié en concertation avec la CACPL, gestionnaire de la station d'épuration communale existante.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourrait causer uniquement des piétinements et des dérangements provisoires en journée (bruit) très localisés en phase travaux. Cependant, en intégrant au PIC les résultats de l'inventaire faune et flore lors des 4 saisons du secteur et en mettant en place un suivi environnemental du chantier accompagné d'une charte chantier vert, l' occurrence de ces incidences provisoires en phase chantier devient négligeable. En phase exploitation, aucune perturbation n'est prévue. De plus, les produits ménagers utilisés seront écolabellisés.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourrait causer uniquement des piétinements et des dérangements provisoires en journée (bruit) très localisés en phase travaux. Cependant, en intégrant au PIC les résultats de l'inventaire faune et flore lors des 4 saisons du secteur et en mettant en place un suivi environnemental du chantier accompagné d'une charte chantier vert, l' occurrence de ces incidences provisoires en phase chantier devient négligeable. En phase exploitation, aucune perturbation n'est prévue. De plus, les produits ménagers utilisés seront écolabellisés.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Passage des travaux du raccordement en sous-sol au niveau du sentier existant.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun risque technologique n'est présent sur l'île.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques d'incendie de forêt (B1 et R).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet a été étudié en concertation avec la CACPL, gestionnaire de la station d'épuration communale existante.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement de l'amenée de matériel par voie maritime (barge) en phase travaux.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit temporaire uniquement en phase travaux, cependant la mise en place d'une charte chantier vert permettra de limiter les nuisances de chantier. En exploitation aucune nuisance sonore n'est attendu
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux seront réalisés à l'aide d'une pelle mécanique, les données acoustiques des engins utilisés seront demandés au DCE, et des panneaux acoustiques pourront être mis en place au besoin.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera aucune odeur.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera aucune vibration.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit aucun travaux de nuit.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet concerne le raccordement des rejets d'eaux usées à la station d'épuration communal. Les rejets liquides ne seront ainsi plus rejetés dans aucun milieu naturel contrairement à aujourd'hui.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera aucun effluent.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la réalisation des travaux des déchets de différents types seront produits (non dangereux, inertes et dangereux). La gestion des déchets du chantier sera encadrée par la charte chantier vert contractuelle qui sera incluse au DCE dont les préconisations seront contrôlées via des visites environnementales de chantier.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune incidence de prévue.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les tranchées se feront à l'intérieur du périmètre du sentier existant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

D'après nos échanges avec la CACPL, et à notre connaissance, aucun autre projet n'est en cours.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet et sa gestion se dérouleront entièrement sur le territoire français.

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Inventaire faune et flore lors des 4 saisons en cours sur le tracé et ses abords du raccordement. Résultats du premier suivi réalisé le 31 janvier 2023 nommé "BETEK Note synthèse visite 31012023" en annexe.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Dans un premier temps, le chantier sera installé et des zones de stockage et d'interdiction de piétinement seront délimitées selon les résultats de l'inventaire faune et flore. Des bâches acoustiques pourront être mises en place pour les travaux les plus bruyants afin de limiter la gêne occasionnée. Ces informations seront intégrés dans le PIC de l'entreprise désignée. De plus, le planning du chantier sera également discuté en concertation avec un écologue afin de déterminer, dans la mesure du possible, la période la plus propice aux travaux d'un point de vue environnemental (notamment en période hivernale).

L'amenée et le replis du matériel se fera principalement par voie maritime (barge), le matériel sera ainsi déposé dans la zone de stockage délimitée (stockage et bardage des tuyaux + évacuation des déblais).

Au vu du contexte et de la nature insulaire du site, seuls de petits engins peu bruyants (pelle mécanique) seront utilisés afin de réaliser les tranchées permettant de faire passer les réseaux d'eaux usées dans le sentier existant jusqu'à la station de refoulement existante (chemin de la Batterie) où le raccordement au réseau collectif sera fait.

Le terrassement des tranchées se fera en masse en utilisant le matériaux du site. Un peu de sable de carrière et de graviers non-traités seront également utilisés afin de préserver dans le temps l'intégrité du réseau mis en place.

La station d'assainissement actuelle sera démantelée et remplacée par une station de refoulement.

Afin de respecter la sensibilité environnementale du site, une charte chantier vert sera rédigée et annexée au Dossier de Consultation des Entreprises permettant ainsi de rendre contractuelles les préconisations environnementales du chantier. Les engagements de cette charte seront surveillés par la mise en place d'un suivi environnemental du chantier via une visite de chantier réalisée de manière hebdomadaire à bimensuelle selon les phases du chantier.

De plus, un inventaire faune/flore terrestre 4 saisons est en cours de réalisation afin d'identifier les enjeux environnementaux et adapter le PIC au besoin.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Des incidences temporaires pourraient avoir lieu uniquement en phase chantier. De plus, le tracé choisi concerne uniquement le sentier existant où l'ensemble des réseaux actuels de l'île passent. Aucune incidence négative n'est prévu en phase exploitation uniquement des incidences positives permettant d'améliorer la qualité du milieu marin (absence de rejet en mer et utilisation de produits écolabellisés). Au regard de l'inventaire réalisé et des mesures mises en œuvre en phase chantier, les incidences seront temporaires, très limitées dans l'espace et négligeables. A notre sens, le projet devrait être ainsi dispensé d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Diagnostic Écologique (DE) - Visites Hiver 2022 - 2023	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Extraits atlas cartographique du DOCOB du site Natura 2000 n°FR9301573 - Baie et Cap d'Antibes - Iles de Lerins	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Plan des réseaux existants et du réseau de refoulement EU projeté	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Coupe type de tranchée	<input checked="" type="checkbox"/>
5	La Guérite - Île Sainte Marguerite - Étude de faisabilité: Avant-Projet Sommaire de gestion des eaux usées - Raccordement vers le réseau collectif + Note de présentatoin	<input checked="" type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

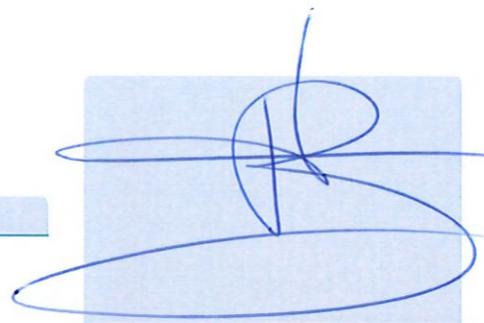
Nom BAROKAS

Prénom DAVID

Qualité du signataire GERANT

À CANNES

Fait le 09/05/2023



Signature du (des) demandeur(s)